



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Qui sont-elles ?

Classe : Mammifères

Ordre : Chiroptera

Taille : de 3 à 10 cm

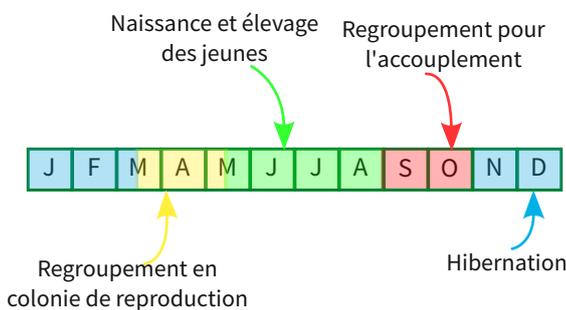
Poids : de 5 à 70 g



Habitat : En fonction des espèces et des saisons, on peut trouver des chauves-souris dans des habitats très variés : greniers, combles, interstices rocheux, grottes, cavités naturelles, troncs d'arbres creux, etc.

Alimentation : En France, insectes (mouches, moustiques, coléoptères...) et autres invertébrés (araignées, vers...)

Reproduction : L'accouplement a lieu en automne mais la fécondation est différée. Le développement embryonnaire est interrompu et reporté de quelques mois, c'est pourquoi la mise bas n'a lieu qu'en mai.



Comportement particulier : Animaux grégaires, les chauves-souris vivent en colonies parfois très grandes (plusieurs centaines d'individus possibles sur certains sites de reproduction) et ont une activité principalement nocturne.

Malheureusement, ces petits mammifères sont victimes de nombreuses menaces qui ne cessent de faire diminuer les populations. Parmi elles, on retrouve l'arrachage des haies, la destruction ou dégradation de leurs gîtes, les épandages de pesticides qui réduisent considérablement leur apport de nourriture, le traitement toxique des charpentes, les accidents liés aux éoliennes, la prédation par les chats, etc.

Important ! La rage chez les chauves-souris.

En France, les chauves-souris peuvent être porteuses de 3 virus de la rage du genre *Lyssavirus* (EBLV-1, EBLV-2, BBLV), différents de celui présent chez les mammifères. EBLV-1 n'est retrouvé que chez la sérotine commune (*Eptesicus serotinus*) et BBLV chez le Murin de Natterer (*Myotis nattereri*). Il existe un risque de transmission du virus via la salive d'une chauve-souris contaminée, même si il n'y a jamais eu de cas déclaré en France jusqu'à maintenant. Cette dernière n'est généralement pas agressive mais souvent plutôt apathique car affaiblie. Elle ne mordra que si on tente de la manipuler, c'est pourquoi il est conseillé d'éviter tout contact avec une chauve-souris en détresse ou de porter des gants en cuir épais s'il y a nécessité de la manipuler.

Le saviez-vous ?

Les chauves-souris sont les seuls mammifères volants et ce sont de grands mangeurs d'insectes : certaines d'entre elles peuvent consommer en une nuit près de la moitié de leur poids en insectes variés, tels que moustiques, mouches ou encore papillons de nuit, dont beaucoup de chenilles se développent aux dépens des cultures. Elles sont donc très utiles !



Vrai ou Faux ?

Le guano peut transmettre des maladies ?

Le guano (excréments de chauve souris) des espèces européennes n'est pas connu pour transmettre des virus pathogènes dangereux, et il est très efficace comme engrais pour les jardins.

Les chauves-souris pullulent comme des rongeurs ?

Les chauves-souris ne sont pas des rongeurs ! Les femelles ont un seul petit par an. A moins d'un apport provenant d'un site voisin, le nombre d'individus reste généralement stable au cours du temps. Une hausse des effectifs en juillet signale l'envol des jeunes et l'année suivante, la colonie reviendra le plus souvent à son effectif initial.

Les chauves-souris peuvent ronger les fils et câbles électriques ?

Les chauves-souris ne sont ni des animaux constructeurs, ni des animaux destructeurs. Ils ne rongent, ni ne creusent et n'apportent aucun matériau pour établir leur gîte.

Les chauves-souris peuvent se prendre dans les cheveux ?

"Aucun risque" Les chauves-souris peuvent détecter un cheveu en volant à plus de 30km/h et l'éviter sans problème.

Les espèces les plus communes

Dans les combles, les caves :

La Sérotine commune



Espèce sédentaire, la sérotine commune ne migre pas ou très rarement et c'est l'une des espèces les plus anthropophiles. On peut retrouver des individus isolés (mâles) dans les fissures des poutres ou derrière les volets.

Le Grand Murin



C'est une des plus grandes et des plus robustes chauves-souris d'Europe. En revanche le taux de mortalité juvénile est très élevé, pouvant atteindre 90% certaines années.

Les Oreillards (roux, gris)



Très anthropophile, il profite des températures chaudes des bâtiments. Les plus vieux individus connus ont atteint 25 ans d'existence !

Le Petit Rhinolophe



Aussi appelée «petit fer à cheval» à cause de son nez, cette espèce est souvent retrouvée suspendue et c'est l'une des seules à s'envelopper dans ses ailes à la façon d'un cocon.

Derrière les volets, dans les fissures :

Les Pipistrelles (commune, pygmée, de Kuhl...)



Pipistrelles de Nathusius

Ce sont les plus petites chauves-souris d'Europe et il est difficile de les différencier. Elles sont très anthropophiles et ont une espérance de vie courte (environ 3 ans).

La Barbastelle d'Europe



Espèce très singulière, on la reconnaît par sa couleur très sombre. On la retrouve presque toujours contre le bois, transformé ou non par l'Homme.

Il arrive que...

...les chauves-souris peuvent être bruyantes ou que le guano produit par une colonie peut salir.

Les chauves-souris ont développé un moyen de communication par des signaux ultrasonores pour pouvoir chasser la nuit. Cependant, selon les situations et les espèces, ces signaux peuvent être audibles pour l'Homme. Une colonie de Sérotines communes par exemple, peut émettre un bruissement assez sonore qui peut déranger. Les grandes colonies peuvent également produire une grande quantité de guano.

...une chauve-souris isolée a été trouvée.

Il n'est pas toujours facile de savoir si une chauve-souris que l'on a trouvée a besoin de soins. Quand elles ne volent pas, les chauves-souris s'accrochent naturellement, la tête en bas, à une surface rugueuse. Dans ce cas, elles peuvent être seulement endormies ou étourdies par un réveil brutal. En revanche, si vous trouvez un individu au sol ou isolé dans un endroit insolite, il peut être en danger.

Les solutions



Des chauves-souris sont présentes dans des combles, une cave,...

1. S'assurer qu'il s'agit vraiment de chauves-souris

Si vous n'avez pas observé directement les individus mais suspectez leur présence, les indices suivants peuvent vous aider à les identifier :

- le guano qui tombe à l'aplomb de l'endroit où les chauves-souris sont accrochées. Les crottes ont la forme d'un grain de riz et sont friables (contrairement à celles des rongeurs qui sont gluantes),
- les traces d'urine sur le bois,
- les cris sociaux très aigus (mais de faible intensité), émis par les chauves-souris pour communiquer entre elles.

Les chauves-souris sont inoffensives pour l'Homme. Leurs populations déclinent surtout en raison de la disparition de leur site de reproduction. Il est donc important de continuer à les accueillir chez soi ; pour favoriser la cohabitation et si des gênes existent, différentes solutions peuvent être adoptées.

2. S'accoutumer au bruit

Il est difficile de trouver une solution au bruit car il s'agit souvent d'un défaut d'isolation. Le bruit se limite à quelques semaines dans l'année (6 semaines entre juillet et août). Il s'agit de la période durant laquelle les jeunes restent dans le gîte toute la journée, avant leur émancipation.

Si le problème persiste, il est préconisé d'améliorer l'isolation de la pièce concernée.

3. Récupérer le guano

Le guano est rarement odorant, non corrosif et il est facilement récupérable.

- dans un grenier : la pose d'un film plastique sur le plancher des combles permet d'éviter les dégradations et permettra de ramasser le guano facilement après le départ de la colonie,
- dans une fente : en-dessous du trou d'envol, fixer une planchette horizontale de 20 à 50 cm minimum. Cela protégera la façade et évitera au guano de tomber.

Le guano est un excellent fertilisant naturel pour le jardin !

Une chauve-souris est rentrée dans l'habitation

4. Faciliter sa sortie

Lorsque des fenêtres sont ouvertes, il arrive parfois qu'une chauve-souris rentre dans une pièce éclairée à la recherche d'insectes qui sont attirés par les sources de lumière.

Dans ce cas, la procédure à suivre est simple :

- laisser une fenêtre ouverte,
- éteindre la lumière et sortir de la pièce durant 5 minutes. Elle devrait ressortir d'elle-même,
- si elle ne quitte pas la pièce, attraper l'animal avec précaution, en portant des gants pour éviter les risques de morsures (ne jamais utiliser de balai ou de chiffon qui risquerait de le blesser), puis le relâcher à l'extérieur, en le posant en hauteur, à l'abri des prédateurs (chats).

5. Pour éviter qu'une chauve-souris ne rentre par la fenêtre

- fixer une moustiquaire,
- éteindre la lumière ; lorsque les fenêtres sont ouvertes les chauves-souris sont attirées par les insectes, or ces derniers sont attirés par les sources de lumière.



Limiter l'impact sur mon domicile



6. Acquérir un nichoir adapté

On trouve dans le commerce des gîtes parfaitement adaptés pour ces petits mammifères.

La LPO en action

La boutique LPO propose des gîtes destinés aux chauves-souris.

On peut les retrouver sur le lien :

<https://boutique.lpo.fr/catalogue/jardin-d-oiseaux/faune/gites-mammiferes/>



Il faut veiller à ce que les gîtes soient exposés au sud ou à l'est, le plus haut possible et à l'abri des courants d'air ou de l'ensoleillement direct.



7. Inclure des nichoirs durant la construction

On peut aussi prévoir l'inclusion de gîtes dans les murs lors de la construction. Il suffit de percer des trous (5 cm sur 2,5 cm suffisent) dans des matériaux creux, telles que les briques.

Adapter le calendrier des travaux

Pour éviter un maximum de dérangement, les dates des travaux peuvent être déplacées pendant une période plus propice.

Entretien des toitures :



Aménagement des combles :



Traitement des charpentes :



Jointoiment et récrépiage :



Travaux possibles ■

Travaux à éviter ■

Travaux impossibles ■

Toujours inventorier la faune présente avant de commencer des travaux, pour éviter de porter atteinte à une espèce !

Que dit la loi ?

Les 34 espèces de chauves-souris et leurs habitats de reproduction et d'hibernation sont protégés par l'article L.411-1 du code de l'environnement et par l'Arrêté du 23 avril 2007 ainsi que son arrêté modificatif du 15 septembre 2012 fixant la liste des mammifères terrestres protégés en France.

Tout acte de destruction des individus ou de leur site de reproduction est passible de 2 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende.

Contacts et informations complémentaires

LPO, Fonderies Royales, 17305 Rochefort Cedex lpo@lpo.fr 05 46 82 12 34

Document LPO « Connaître les chauves-souris » pour plus de détails
<http://nuitdelachouette.lpo.fr/docs/pdf/connaître-chauves-souris.pdf>

Guide technique Groupe Mammalogique Breton :
http://gmb.bzh/wp-content/uploads/2015/11/GuideTechnique_RefugeChS.pdf

Ce document a été édité par la LPO France
 Rédaction par Solène Bornier (LPO)

Relecture par Anaïs Coquet, Virginie Barret, Anne-Laure Dugué, Natacha Griffaut, Audrey Maurir
 Stéphanie Berens, Kevin Broquereau et Benoît Viseux (LPO).

Photos © A. Barreau, Y. Peyrard, LPO Aquitaine, LPO Rhône - Illustrations © C. Rousse



AGIR pour la
 BIODIVERSITÉ